

BIENVENUE À L'HÔPITAL DE SAINT-LOUP

INFORMATIONS UTILES

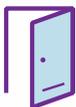


À VOTRE SERVICE

Le bien-être de chaque patient est au cœur de notre attention.

Nous sommes à votre disposition pour vous aider et vous renseigner. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

INFORMATIONS UTILES



RÉCEPTION

La réception est ouverte de 6h30 à minuit. Des distributeurs de boissons et de snacks sont à votre disposition 24h/24.



HORAIRES DES VISITES

Chirurgie, orthopédie et médecine: 13h30 - 19h30

Pour les patients en division privée et semi-privée: 10h - 19h30

Pour les résidents des pavillons du Nozon et Germond: les horaires sont libres.



ACCÈS

Il est possible de se rendre à Saint-Loup par le train (gare de La Sarraz ou d'Eclépens) puis par le car postal qui s'arrête à côté de l'hôpital. Vous trouverez de plus amples informations sur www.cff.ch et www.carpostal.ch



PARKING

Plusieurs parkings payants sont à disposition dans l'enceinte de l'hôpital. La première demi-heure est gratuite.



RESTAURATION

Vos repas sont préparés avec le plus grand soin par nos chefs et leurs équipes. Le *room service* prendra votre commande de repas et aura plaisir à vous conseiller. Dans la mesure du possible et en fonction de votre régime, les composants du menu proposé peuvent être modifiés, dans le but constant de satisfaire vos attentes. Le restaurant est ouvert à tous (patients, visiteurs, collaborateurs) du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 14h.



INTERNET

Nos établissements sont équipés d'un réseau internet sans fil (wi-fi). Il est mis gratuitement à votre disposition durant votre séjour.



TÉLÉPHONE

L'utilisation d'un téléphone portable privé est autorisée. La location d'un téléphone est possible contre un dépôt de CHF 50.-. Une location de l'appareil au tarif de CHF 1.- par jour sera débitée en plus du montant de vos communications.



TÉLÉVISION

La télévision est gratuitement mise à la disposition des patients.



COURRIER

Il vous est possible de faire dévier votre courrier à l'hôpital durant votre séjour. Il vous sera distribué quotidiennement.



KIOSQUE / CAFÉ-BAR

Le kiosque / café-bar est ouvert du lundi au jeudi de 7h00 à 19h00, le vendredi de 7h00 à midi, ainsi que le samedi, de 8h00 à 17h00, et le dimanche, de 11h à 17h.



AUMÔNERIE

Un aumônier est à votre disposition pour tout soutien spirituel et psychologique. Il est aussi disponible pour accompagner les familles. Il vous est possible de demander des rituels tels que la sainte cène ou l'Eucharistie. Les célébrations à la Communauté des diaconesses de Saint-Loup sont retransmises en audio sur le canal 33 les jeudis à 19h30 et les dimanches à 10h00. Vous pouvez contacter l'aumônier via la réception au 021 866 51 11.

Un culte avec prière pour les malades est organisé à la chapelle les quatrième jeudis du mois à 19h30. Chacun est le bienvenu.



BÉNÉVOLAT

Des bénévoles accompagnent les patients dans les services de soins depuis la réception et organisent différentes activités. Sur demande, ils peuvent aussi effectuer des visites aux patients.



ARGENT, BIJOUX ET VALEURS

Nous vous déconseillons d'emporter avec vous des bijoux ou objets de valeurs. La direction décline toute responsabilité en cas de détérioration, de vol ou de perte. Néanmoins, il vous est possible de les placer dans un coffre disponible à la réception durant votre séjour.

ALCOOL, TABAC ET DROGUES



La consommation d'alcool peut interagir avec votre traitement, c'est pourquoi nous vous conseillons de vous abstenir d'en consommer durant votre séjour ou de demander l'accord du médecin. Les eHnv sont des établissements sans fumée, comme l'ensemble des établissements publics de l'Etat de Vaud. Nous vous prions donc d'utiliser les lieux dédiés à cet effet si vous en éprouvez le besoin, en accord avec votre médecin. La consommation de drogues est interdite.

MÉDICAMENTS



Nous vous remercions de ne pas absorber de médicaments autres que ceux prescrits à l'hôpital sans en informer le personnel soignant, et d'apporter tous vos médicaments personnels afin d'en faciliter l'identification. Le traitement médicamenteux du domicile peut être converti en utilisant des médicaments équivalents sélectionnés par l'hôpital. La forme, la couleur, le nombre de médicaments reçus peuvent donc varier. En cas de doute, interrogez le personnel.

ORIENTATION ET SUITE D'HOSPITALISATION

Si votre retour à domicile nécessite la mise en place d'aide et de soins à domicile, avertissez-nous sans hésiter. Nous contacterons l'infirmier-ère de liaison du Bureau Régional d'information et orientation (BRIO) qui réfléchira avec vous, vos proches et les acteurs impliqués dans votre prise en soin à la meilleure orientation. Celle-ci peut être :

- un retour à domicile dans les mêmes conditions qu'avant votre hospitalisation ;
- un retour à domicile avec l'aide d'un service de soins à domicile ;
- la poursuite de l'hospitalisation dans un Centre de traitement et de réhabilitation (CTR) ;
- un court séjour dans un Etablissement Médico-Social (EMS) ;
- une entrée dans un nouveau lieu de vie (EMS), si le retour à domicile n'est plus envisageable.



L'infirmier-ère de liaison pourra répondre à vos questions, vous accompagner et vous soutenir dans les démarches.

RETOUR AU DOMICILE



Afin de faciliter votre départ et le suivi de vos soins, la date de votre sortie de l'hôpital est fixée lors d'une discussion avec la ou le médecin et vous est communiquée en principe 24h avant votre départ. En général, sauf contre-indication médicale, l'heure de sortie est fixée au plus tard à 11h. Le jour de votre départ, vous êtes prié de vous annoncer à la réception afin de clôturer votre séjour.

DROITS DES PATIENTS



Vous possédez des droits spécifiques en tant que patient dans votre relation avec les professionnels de la santé. Le patient a ainsi le droit de consulter son dossier et de s'en faire expliquer la signification. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à télécharger la brochure d'information conçue par le Service de la santé publique du canton de Vaud, disponible en plusieurs langues : www.vd.ch.

FACTURATION



Si vous avez des questions liées à la facturation des prestations, notre service se tient à votre disposition pour toute question.

024 424 54 98 (cas ambulatoires)

024 424 54 99 (cas d'hospitalisation)

facturation@ehnv.ch

VOTRE AVIS COMPTE



Nous cherchons sans cesse à nous améliorer. Sentez-vous libre de partager vos impressions auprès de l'équipe médico-soignante. Pour nous faire part de vos remarques, suggestions et doléances, n'hésitez pas à nous contacter au 024 424 53 21 ou à l'adresse gqr.secretariat@ehnv.ch. Nous examinerons ensemble comment concilier vos besoins et le bon fonctionnement de l'établissement.

PLAN D'ACCÈS

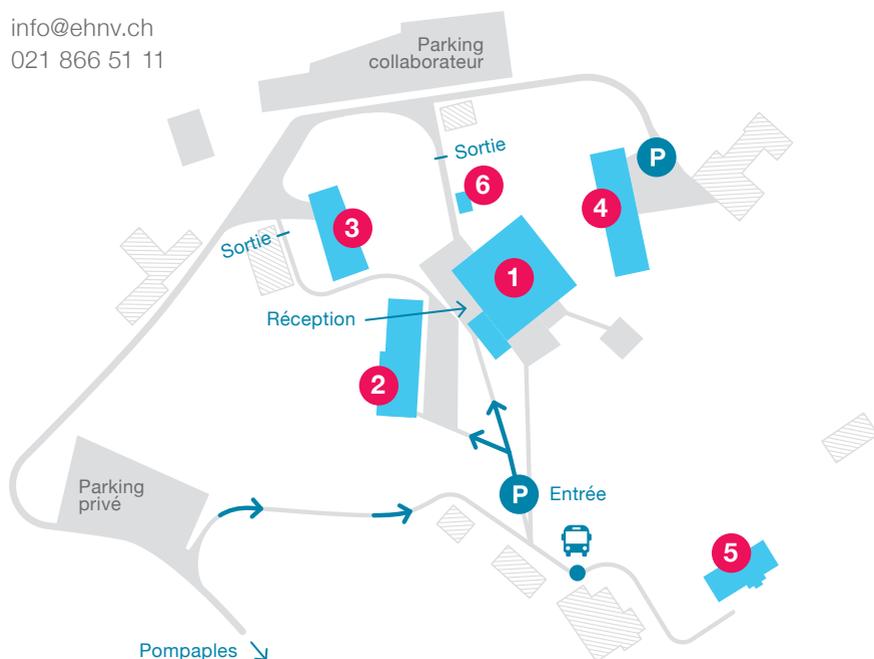
Hôpital de Saint-Loup

Saint-Loup 13

1318 Pompaples

info@ehnv.ch

021 866 51 11



1 Centre médico-technique

Admission
Réception
Cafétéria
Soins continus
Policlinique
Urgences

3 Pavillon Urech

Cabinets médicaux

4 Pavillon Germond

EMS
Médecine
Ligue pulmonaire vaudoise

2 Hôpital de Saint-Loup

Centre vaudois anorexie
boulimie (abC)
Chirurgie orthopédique
Neurochirurgie
Urologie
Oncologie

5 Pavillon du Nozon

EMS

6 Kiosque

Tea-Room

